

MISSION D'EXPERTISE MÉDICALE 2023

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA443	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	580,00 €

LIEUX ET DATES :

Nous consulter

OBJECTIFS

- Apprécier les enjeux de la mission d'expertise médicale 2023
- Analyser les données médicales de cette nouvelle expertise

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations](#)
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

La compréhension de la nouvelle approche médico-légale préconisée par la mission d'expertise permettra aux gestionnaires de mieux transiger les préjudices corporels.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Reprise des principes fondamentaux des premières expertises
 - 1. Expertise de base 1994
 - 2. Mise à jour importante 2006 (adaptation nomenclature Dintilhac)
 - 3. Autres mises à jour (2009, 2014 et 2018)
- B. Présentation Mission droit commun 2023
 - 1. Principaux points de la nouvelle mission
 - 2. Préparation de l'expertise et examen
 - 3. Analyse et évaluation
- C. Comparaison nouvelle mission avec autres missions
 - 1. Autres missions Aredoc (Aggravation, Handicap grave, ...)
 - 2. Mission d'expertise proposée par l'Anadoc
 - 3. Mission d'expertise retenue par la Chancellerie (procédure contentieux)

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Gestionnaires sinistres Corporels (tous niveaux)

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - nbenakli@ifpass.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Pratique de la gestion des sinistres corporels d'une période minimale de 6 mois / 1 an.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

580,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 24/11/2024 à 22:21